

VERNET-LES-BAINS

Cérémonie des vœux à la population

Salle polyvalente, jeudi 19 janvier 2012

Brigitte JALIBERT, Maire



Madame l'adjudant chef de la gendarmerie de Prades – Vernet, et les gendarmes, monsieur le chef du corps des pompiers de Vernet les Bains, messieurs les représentants de services de l'état ONF et RTM, directeurs d'établissements, présidents d'associations, chers collègues élus, mesdames messieurs

Merci à tous de votre présence aux côtés des élus de votre territoire pour cette cérémonie des vœux.

Que cette année 2012, qui s'annonce comme une année riche en événements, soit pour vous riche de bonheur auprès des êtres qui vous sont chers.

Que la santé, les rires et les joies soient dans tous vos foyers, que vous trouviez un épanouissement personnel dans votre milieu professionnel et que les projets qui sont les vôtres puissent se réaliser au cours de cette année. Ce sont les vœux que les élus et moi-même vous adressons en ce début d'année.

Je ne vous cacherai pas que de nombreuses préoccupations sont dans les esprits des élus que nous sommes, la réforme des collectivités, l'incertitude des aides d'état, la crise, le chômage, pourtant il faudra bien affronter tout cela et garder le cap sur nos missions de service public auprès de vous tous.

Rassurez vous il ne sera pas question ce soir de tomber dans la sinistrose, mais de faire le bilan d'une année écoulée, de présenter nos projets pour 2012, et de faire un point sur nos finances.

En premier lieu je voudrais évoquer les projets en cours depuis plusieurs années et qui vont enfin voir le jour en 2012. Il en va ainsi avec les affaires de la commune, pas toujours au rythme que nous avons souhaité mais cela nous apprend la patience.

La nouvelle gendarmerie prendra forme dans les mois à venir chemin des Ascarines, derrière les ateliers communaux après plusieurs années de négociations avec l'office public de l'habitat qui en assurera la maîtrise d'œuvre.

Pour rendre possible cette réalisation, de nombreux aménagements sont en cours de réalisation, mise en place des infrastructures d'urbanisme avec la création des voies, dévoiement de réseaux, mise en place de la viabilité, eau, assainissement, électricité et goudronnage en fin de chantier. Cette opération a nécessité la signature d'une convention de projet urbain partenarial (PUP) avec l'office public de l'habitat qui participe à hauteur de 60 000€ pour un investissement d'aménagement de 120 000€

La nouvelle maison de retraite sortira de terre certainement à la fin de l'année, dans le quartier camp del mas, sous le centre équestre, sur un terrain pour lequel la commune s'est porté acquéreur. Ce terrain sera ensuite mis à la disposition de l'association Joseph Sauvy qui réalisera l'opération.

D'autres dossiers sont encore en cours, la révision de notre Plan d'Occupation du Sol, qui dure depuis 2002. Les contraintes législatives, dues notamment aux grenelles de l'environnement ont retardé la mise en place de ce document. A cela s'est ajoutée en février 2011 la nouvelle carte des aléas sur les risques liés aux inondations, chutes de pierre, éboulements et ravinements de terrains auxquels notre commune est soumise.

Le cabinet en charge de la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme nous laisse espérer la conclusion dans un an.

Parlons maintenant des projets réalisés durant cette année.

Notre cheval de bataille depuis notre élection en 2008 a été d'améliorer l'état de nos bâtiments communaux, pour enrayer une dégradation inhérente au temps, pour en améliorer le confort au regard des utilisateurs et essayer de réduire nos dépenses d'énergies.

- Le gîte d'étape a été repeint, l'isolation du plafond revue et améliorée.
- Le chauffage de la salle polyvalente qui utilise l'eau thermale, est assuré par une pompe à chaleur qui vient d'être changée. Montant de l'investissement 82 777€
- Les huisseries de l'école maternelle ont été renouvelées pour du double vitrage sur 13 fenêtres et 2 portes fenêtres, assurant une isolation thermique et phonique. Ce dossier a bénéficié d'une dotation d'équipement des territoires ruraux DETR de la part de la préfecture de 3100€ pour un coût global de 19 000€.

- La cour de la crèche « Les Petits Lutins » a été dotée de stores pour protéger les enfants de la chaleur estivale et faire écran au soleil dans l'enceinte de la structure ainsi que d'un sol souple plus adapté. Le montant des travaux s'est élevé à 14 000€ subventionnés à hauteur de 4525€ par le conseil général aide à l'investissement territorial (AIT), et de 4223€ par la CAF.

La sécurité de tous est encore et toujours à l'ordre du jour avec la mise aux normes des équipements des bâtiments de la commune qui je le rappelle sont régulièrement inspectés par les services départementaux concernés.

Ainsi après avoir hérité de l'Eglise Saint Georges en Mars 2008, la commune se doit de lever l'interdiction d'ouverture au public dont elle fait l'objet.

Après des études de charpente, de solidité de plancher et de conformité électrique, la levée pourra se faire dans quelques mois.

Les travaux nécessaires à la réouverture de cet édifice ont été subventionnés par une dotation attribuée par la Préfecture de 11000€, une participation de l'Eglise Anglicane de 20 000€ et une participation municipale qui s'élèvera à 20 000 €.

Des travaux pour la mise en conformité du casino ont été nécessaires, notamment électricité et alarme.

Comme vous avez pu en prendre connaissance dans le bulletin municipal de petits travaux d'entretien, ou de réparation assurés par le personnel ont été réalisés tout au long de l'année, certains sont encore en souffrance mais ne seront pas oubliés, d'autres font l'objet d'interventions rapides lorsqu'ils mettent en péril le bon fonctionnement du quotidien, canalisations endommagés, chaussées abîmés ou autres petits désagréments dont vous êtes victimes.

Nous répondons ainsi aux nombreuses sollicitations de la part de nos administrés, certains agacés par des querelles de voisinage qui souvent ne sont pas de notre compétence, d'autres désarmés par des incivilités, ou soucieux pour la sécurité ou encore inquiets à propos de certains aménagements.

Mais nous avons pris le parti d'être à l'écoute de tous et de tenir compte de vos souhaits et aspirations dans les décisions et les suites que nous donnons à vos sollicitations quelque soit leur importance, et je crois que nous en avons donné la preuve à plusieurs reprises.

Vernet les Bains est aussi une station thermale, qui nous a valu, en 1914 exactement, d'être une station classée grâce au thermalisme et au climatisme.

Les 3000 curistes que nous accueillons chaque année auxquels se rajoutent de nombreux randonneurs nous donnent donc ce statut particulier de station thermale et touristique. Pour promouvoir nos atouts notre office de tourisme joue un rôle prépondérant dans l'accueil de cette population en villégiature.

Il faut vendre une image à l'extérieur, accueillir plusieurs types de populations aux demandes éclectiques, et répondre à leurs besoins.

La directrice en collaboration avec les élus, le comité directeur et les agents de l'office de tourisme met en place une stratégie de promotion.

C'est ainsi que 2011 fut consacrée au centenaire de la venue du célèbre auteur du Livre de la Jungle Rudyard Kipling. Un programme audacieux fut concocté avec l'OMJAC et des investissements programmés malgré la désapprobation de certains, et les critiques quand au coût de l'opération.

Je tiens donc à faire la lumière sur plusieurs points.

Cette année Kipling a permis de mettre en place, 2 expositions originales et 2 sentiers de valorisation du patrimoine, qui viennent illustrer de façon ludique l'histoire de notre commune, apportant un support original à l'ouvrage édité en 2007 « **Vernet les Bains au cœur du Canigou** ». Ce sont donc des outils valorisant notre patrimoine qui ont été mis en place de façon pérenne.

L'année Kipling n'a été que le déclencheur de cette initiative.

Un programme réalisé par l'OMJAC a permis de créer des animations différentes montrant notre capacité à proposer des choses nouvelles avec en plus la création d'un jeu pour les enfants le Vernet'Oie.

Parlons donc du financement de cette opération, puisque c'est aussi cela qui a fait débat, nous avons obtenu 80% de subventions sur ces opérations dont le montant s'élève à 67 700€. Les 20 % de participation de la commune correspondent au temps que les agents ont consacré à la préparation des dossiers et aux aménagements.

Je vous laisse faire le bilan.

Au final, cela a boosté la vente du livre, le nombre de participants aux visites guidées du vieux village et du quartier thermal sont en nette progression, la presse a consacré plusieurs articles à cette initiative et peut-être que le choix de Vernet les Bains dans le cadre des reportages consacrés aux Pyrénées Orientales en septembre par TF1 n'était pas étranger à cette année particulière.

Mais tournons la page 2011.

Pour 2012, toujours dans le domaine du tourisme, l'éclairage sera sur notre montagne sacrée.

Plusieurs raisons à cela, le nombre croissant de randonneurs attirés par le Canigou, le succès incontournable du Championnat du Canigou, de la randonnée du samedi organisée par le Club Alpin Français, et de la semaine « Le Canigou Poc à Poc » et enfin l'espoir de lui voir attribuer le label « grand site de France ».

Alors pour 2012 ce sera CAP CANIGOU.

Le logo est déjà sur les courriers de l'office et le visuel qui doit remplacer l'année Kipling sur le panneau de Ria et le nouveau panneau à Fontpédrouse est en cours de réalisation.

Je n'évoquerai pas ici le classement de l'office de tourisme et la décision qui appartiendra au comité directeur de viser ou pas l'excellence en matière de station classée. Ce sera l'objet de nos réflexions, puisque nous avons jusqu'au 31 Décembre 2013 pour nous positionner.

En attendant il faut souligner la stratégie de l'office du tourisme visant à améliorer sans cesse ses performances en matière d'offres de qualité, que ce soit dans le cadre de la promotion, de la diffusion d'informations, de la reprise de la démarche qualité, du traitement du site web auquel participe activement Alan.

En ce qui concerne les projets 2012 sur la commune.

La mise en place incontournable d'un plan d'aménagement de nos bâtiments communaux pour les rendre accessible à tous les handicaps avant le 1^{er} Janvier 2015 selon la loi de Juin 2005.

Nous avons déjà fait établir le diagnostic qui a répertorié toutes les anomalies et préconisé les aménagements.

Il est fait état d'un montant d'investissement de 685 000€.

Au vu des préconisations certains aménagements comme des ascenseurs ne seront pas nécessaires, il suffira d'affecter des salles en rez de chaussée au lieu du 1^{er} étage. Quoiqu'il en soit une première tranche de travaux sera programmée au budget 2012 pour un montant de 120 000€ ce qui permettra de mettre 5 de nos bâtiments en accessibilité handicapé à 100%.

Nous déposerons bien entendu un dossier de demandes de subvention.

Des travaux d'amélioration de notre cadre de vie sont prévus pour cette année, en premier lieu en ce qui concerne la sécurité.

Les vitesses excessives signalées sur le boulevard, la promenade Claude Nogué et l'avenue Saint Saturnin, nous ont conduit à réfléchir à des solutions ou du moins à des propositions.

On voit fleurir dans bon nombre d'agglomérations des ralentisseurs sous forme de plate forme surélevée. Nous avons questionné le service des routes du conseil général pour connaître leur avis. En premier lieu le coût est d'environ 4 à 5000€ chacune avec avaloir pour évacuer l'eau en cas d'orage.

Nous avons évoqué ensuite la pose de coussins berlinois, cela ne semble pas réalisable en raison des risques de dégradations liés au déneigement. De plus il ne faut pas négliger la nuisance sonore occasionnée par le passage des véhicules sur ces plates formes.

Il reste encore la possibilité de réaliser un étranglement comme à Corneilla pour obliger à ralentir le flux.

Une solution idéale paraît difficile à trouver surtout au niveau du boulevard.

Dans un premier temps la mise en place d'un compteur a été préconisée par le service des routes pour analyser les paramètres de vitesse et le nombre de voitures à la journée, il est en passe d'être installé.

En ce qui concerne la promenade Claude Nogué et l'avenue Saint Saturnin, dans un premier temps un marquage au sol visualisera des espaces sécurisés pour les piétons, protégera les sorties des particuliers ou des lotissements.

Une consultation auprès des responsables de quartier sera organisée avec les services de la mairie pour finaliser ensemble ces propositions.

Sur la commune, des marquages au sol supplémentaires sont prévus pour sécuriser des carrefours, la place de la mairie sera mieux agencée avec la restauration des W.C, un aménagement plus harmonieux pour les containers à ordures, ainsi que le changement des pilonnes électriques rouillées et l'installation de barrières de sécurité.

L'aire de camping car sera équipée de bornes de service répondant aux attentes de cette nouvelle clientèle.

L'espace des parking bus route de Casteil qui subit depuis plusieurs années des aménagements pour enrayer les nuisances sonores infligées aux riverains, a fait l'objet d'un projet d'aménagement arboré et la mise en place d'un espace ludique dans sa partie basse.

Côté Laiterie, nous pensons pouvoir remettre en eau le lac artificiel et proposer une saison pêche pour améliorer notre offre touristique ainsi qu'une mise en valeur du site avec les conseils en architecture et urbanisme du PNR.

2 dossiers sont à l'étude pour les années à venir.

Le premier concerne l'avenir médical de Vernet les Bains qui a été source d'inquiétude par le passé.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui, mais restons vigilants.

La communauté de communes du Conflent a initié un projet de pôles de santé sur Prades et Olette et a souhaité que notre communauté de communes « Canigou Val Cady » s'y associe pour envisager la création d'une maison de santé qui pourrait regrouper, médecins, infirmiers et kinésithérapeutes.

Ces professionnels de santé ont été consultés et ils ont participé à plusieurs réunions pour exposer leurs points de vue.

Nous sommes pour le moment dans une phase d'étude assurée par un cabinet conseil.

De nombreuses questions restent en suspens, mais les élus que nous sommes ont pensé que cette opportunité d'assurer et valoriser l'avenir médical de Vernet les Bains par la création d'une maison de santé méritait que l'on participe aux débats.

Toujours soucieuse de réaliser des économies en matière de consommation d'énergie, la commune participe à un autre projet avec d'autres stations thermales du département et en collaboration avec les thermes de Vernet les Bains a une étude visant à quantifier les ressources primaires (ressources géothermales non utilisées) et les ressources secondaires (eaux de rejet des établissements). En fonction de la qualité et de la quantité de ces ressources de nouveaux bâtiments municipaux pourraient être chauffés par géothermie.

Ces projets s'accompagnent des finances nécessaires et nous ferons appel comme tous les ans aux aides qui pourraient être apportées par les différents services de l'état.

Parlons donc des finances.

Après un démarrage catastrophique en 2008 qui avait conduit le préfet à une mise en garde, nous apprenions qu'une note était attribuée en fonction de l'état de nos finances. Il ne s'agissait pas d'un triple A, bien au contraire mais d'une note de 1,82/100. Nous avons relevé cette note en 2010 à 40/100. Les résultats de 2011 seront connus au mois de Mars.

Si la note a été relevée, et la perspective d'une mise sous tutelle écartée, c'est grâce à la participation de vous tous qui avaient contribué à ce redressement par le biais des prélèvements de vos taxes locales.

En 2011 nous avons pu infléchir l'augmentation du taux de ces taxes par une diminution de 3%, nous étudions une baisse supplémentaire pour 2012.

Nous avons par ailleurs sollicité les services du trésor public pour faire réaliser une analyse financière sur les 3 premières années de notre mandat.

Outre les projets d'investissements que j'ai évoqués, les élus sont attentifs aux dépenses de la collectivité, un groupement de commande pour les ramettes de papier vient d'être mis en place avec l'association des maires des Pyrénées Orientales pour baisser nos factures, de plus la société qui a remporté le marché appliquera une réduction de 40% sur toutes les autres fournitures.

Le contrat de la machine à affranchir n'a pas été renouvelé, ce sera une économie d'abonnement et de consommables, et ce sera pour notre poste un volume plus important d'achat de timbres.

Ce ne sont que 2 exemples, mais ils sont significatifs de notre volonté à réduire nos dépenses.

Cette volonté est partagée avec les 40 agents de la collectivité qui dans le cadre de leurs missions appliquent les mêmes règles, je tiens à les en remercier et à les féliciter pour leur implication dans les services qu'ils rendent à la population.

Qu'il nous soit permis ici de rendre hommage à l'un d'entre eux, Gilbert Dugué, trop tôt et trop vite disparu, il a été l'âme de cette salle polyvalente pendant de nombreuses années, avec son épouse Maria.

Aujourd'hui Mr et Mme Garrigue ont repris ces fonctions nous leur souhaitons la bienvenue.

Une pensée aussi pour Martin Mestres qui a fait valoir ses droits à la retraite, Monsieur Alain Razanajatovo assure désormais le service de l'urbanisme.

Je voudrais enfin m'adresser aux nombreux bénévoles de notre commune. Ce réseau associatif si important, est la preuve d'une vie sociale et d'un besoin de tisser des liens de convivialité. Que ce soit pour marcher, pour chanter, jouer, danser, nager, randonner, jardiner, continuez tous dans cette magnifique voie qu'est le milieu associatif, véritable ciment de la vie d'un village.

Pour affirmer notre soutien à toutes ces associations, les élus et moi-même avons souhaité honorer 2 bénévoles passionnés. Ils m'ont dit tous les deux que les médailles « ce n'était pas leur truc » aussi je les remercie d'avoir quand même accepté de la recevoir, elle est le symbole de la reconnaissance des élus pour des actions qui ont valeur d'exemple.



Monsieur André TROCHON
Musée Géologique



Monsieur Marcel CAILLÈRE
Jardin Pédagogique